

Image not found or type unknown



Enfant sur lieu de travail

Par **jess2716**, le **28/07/2008 à 17:25**

mon ex ami emmene mon fils de cinq ans sur son lieu de travaille une entreprise de batiment qui n'as ni creche, ni garde d'enfants comment puis je faire legalement pour qu'il cesse d'emmener mon fils dans ce lieu dangereaux pour lui

Par **Visiteur**, le **28/07/2008 à 19:32**

Bonsoir,rnIl faut (je pense) intervenir auprès du juge aux affaires familiales qui avait fixé les conditions de la garde.rnrnBien cordialement